

## 6 Économie

## Production intérieure

## Pourquoi les produits locaux coûtent-ils aussi chers ?

Willy NDONG

Libreville / Gabon

IL n'y a pas que les produits importés qui coûtent chers, même les produits locaux le sont davantage. A titre d'exemple, un litre d'huile de cuisine importée d'Indonésie coûte 1 150 francs à Libreville, contre 1 300 francs pour le même type d'aliment produit au Gabon. Pourquoi les produits locaux sont-ils aussi chers et qu'est-ce qui explique la flambée des prix des produits domestiques ?

Plusieurs éléments peuvent expliquer ce phénomène. Le premier élément à prendre en compte est ce que les économistes appellent "les économies d'échelle". C'est-à-dire plus la quantité produite est importante, plus le coût unitaire de production de chaque bien diminue. Cette logique s'applique également au transport des

marchandises : plus une entreprise transporte de produits dans un même voyage, plus le coût de transport unitaire de chaque produit diminue. Malheureusement, s'agissant des produits du cru, les agriculteurs nationaux ne produisent pas de gros volumes pour bénéficier des économies d'échelle. Les prix demeurent donc élevés, comparativement à ceux pratiqués au Cameroun où la production est abondante. Autrement dit, pour réaliser les économies d'échelle, il faut de grandes productions. Ainsi, l'étroitesse du marché gabonais et la faiblesse de la production nationale, sont des facteurs handicapants. Elles affectent aussi l'industrie manufacturière, grande ou petite. Marie-Pierrette, Gabonaise, fabrique de façon artisanale des produits cosmétiques, à base d'avocat. Elle raconte son expérience : " Pour la fabri-



Photo : R.H.A.

L'étroitesse du marché et les coûts de production sont un handicap pour les petits fabricants locaux.

cation des produits cosmétiques de beauté pour femmes, je me ravitaille en matières premières chez plusieurs commerçantes. De plus, je dois les stocker et les conditionner. Ce qui représente des coûts pour mon unité de transformation. Ensuite, il me faut commander les pots et les étiquettes au Cameroun. Toutes ces consommations intermédiaires accroissent mes coûts de revient. A la fin, je suis obligée de vendre l'unité à

20 000 francs", explique-t-elle. Ce cas montre combien les coûts des matières premières et des facteurs de production sont source de cherté.

Outre cela, il y a que la spéculation et la volonté de gagner rapidement de l'argent nuisent à la compétitivité des produits locaux. Pour preuve, les études de marché de l'Institut gabonais d'appui au développement (Igad) ont montré que les intermédiaires appli-

quaient des marges exagérées, entre le point d'approvisionnement et les centres de vente. Ainsi, un régime de banane fruit Gros-Michel acheté à Mékambo à 1 000 francs, est revendu 5 000 francs, voire plus, à Libreville.

Cette volonté de gagner rapidement de l'argent est aussi manifeste dans d'autres secteurs d'activités, tels que l'immobilier où les prix du loyer sont fixés pas forcément en tenant compte des amortissements comptables et réglementaires, mais suivant la volonté du promoteur d'avoir rapidement un retour sur investissement.

Enfin, dans la fixation des prix, les agriculteurs suivent la tendance nationale. Ils augmentent les prix de produits agricoles afin d'obtenir plus de gains leur permettant de satisfaire aux besoins quotidiens de leurs ménages.

## Petites arnaques de la vie chère

## Balances truquées

Afin d'augmenter leurs marges bénéficiaires, de nombreux commerçants véreux utilisent des balances de pesage truquées. Ainsi, la semaine dernière, une vive altercation a opposé, au marché de Nkembo, un vendeur de poissons à Francine, une cliente. Celle-ci se plaignait de ce que la balance que le vendeur utilise pour le poisson n'est pas fiable. En d'autres termes, elle suspectait la balance du poissonnier d'être truquée.

"J'ai demandé 5 kg de poissons divers. Il a procédé à la pesée en m'indiquant que le compte y était. J'ai trouvé cette pesée louche. Malgré mes doutes, j'ai tout de même payé. Je me suis arrêté chez un autre commerçant, situé à 100 m du poissonnier pour en avoir le cœur net. En pesant à nouveau le poisson, je me suis rendu compte que le poids réel était de 4 kg et non 5 kg. Je suis retourné chez ce monsieur afin qu'il me rembourse le prix du kilogramme manquant, d'où la dispute", nous a confié Francine.

## Attention à l'arnaque des produits surgelés !

Des cuisses de poulet gorgées d'eau injectée par seringue, de la graisse en excès vendue comme viande, ou encore des gros tas d'os appelés kilo de dindon : les arnaques des produits surgelés prennent des formes variées. "J'ai acheté dernièrement trois kg de viande surgelée à 10 500 francs. Arrivée à mon domicile, j'ai donc trempé la viande dans de l'eau pour la dégivrer. Grande a été ma surprise de voir qu'elle commençait à perdre du volume. Le plus grave, c'est après cuisson, les trois kilos étaient tout petits dans la marmite. Si je n'étais pas seule, j'aurais pensé que les enfants ont volé de la viande dans la marmite", nous a révélé Marie-Hélène, femme au foyer.

## De l'huile et du chocolat

Certains "boutiquiers" de Libreville et ses environs ont trouvé la parade parfaite pour "gruger" leurs clients. Le stratagème consiste à ajouter en quantité de l'huile d'arachide dans du chocolat à tartiner pour en augmenter le volume. "Je suis friand de pain au chocolat que j'achète chaque matin chez le boutiquier du coin. Mais j'ai constaté qu'il y avait peu de chocolat, et beaucoup d'huile. J'ai finalement compris le jeu. Le mélange d'huile au chocolat a pour but de lui faire économiser le pot de chocolat qui coûte cher, et de réaliser plus de bénéfice", a indiqué G.L., Gabonais de 24 ans.

## Lutte contre la vie chère

## Le coût du loyer et du transport sur le budget des ménages

Willy NDONG

Libreville/Gabon

Longtemps, l'on a abordé la question de la vie chère en se concentrant uniquement sur les denrées alimentaires. Pourtant d'autres postes de dépenses sont responsables de l'érosion du pouvoir d'achat : le loyer et le transport.

DANS notre pays, c'est indéniable, le loyer représente pour certains ménages le premier poste de dépense avant l'alimentation. Ces dernières années, l'on a constaté, à Libreville et Port-Gentil, une augmentation du prix du logement alors que dans le même temps, les ressources financières et les salaires n'ont pas suivi cette évolution.

S'agissant du ratio règlement du loyer-revenu mensuel, certains experts affirment que pour mieux vivre, le montant de votre loyer ne doit pas excéder le quart du revenu mensuel. Autrement dit, si vous avez un salaire mensuel de 400 mille francs, la part réservée pour votre loyer ne doit pas être supérieure à 100 mille francs.

Deux cas pratiques : l'un fonctionnaire, locataire d'un loyer subventionné, l'autre, agent du secteur privé, occupant un logement non subventionné. I.B.L est fonctionnaire, il réside à la cité SNI Owendo, et perçoit un revenu mensuel d'environ 500 mille francs. Il a en charge son épouse, mère au foyer de deux petites filles scolarisées dans un établissement privé. Dans la répartition de son budget, I.B.L dépense 55 000 francs pour son loge-



Photo : F.A.

La construction des logements sociaux constitue l'une des solutions à la lutte contre la vie chère.

ment de deux chambres, 50 000 pour la scolarité de ses deux enfants, 100 000 francs pour la "popote", 60 000 francs pour le transport et 50 000 francs de divers. Soit une dépense mensuelle de 315 000 francs. I.B.L épargne chaque mois 100 000 sous forme de tontine, "et les 85 000 francs restants sont conservés à la maison pour faire face, le cas échéant, à des besoins imprévus", nous a-t-il indiqué.

J.B, exerce dans le secteur privé. Lui aussi a un revenu d'environ 500 000 francs. Son loyer de deux chambres, dans le quartier de Nzeng-Ayong, lui coûte 200 000 francs. La scolarité de ses deux fils, 60 000 francs par mois. Il consacre 100 000 francs pour l'alimentation, 60 000 francs pour le règlement des factures d'eau et d'électricité, et 50 000 francs pour le transport, soit une dépense mensuelle de 470 000 francs.

« Le problème de la lutte contre la vie chère ne doit pas seulement se résumer à la baisse des prix des denrées alimentaires. Pour ma part, le loyer me "bouffe" une bonne partie de mes revenus. Si seulement je pouvais obtenir un logement décent à hauteur même de 100 000 francs, je réglerais une bonne partie de mes problèmes, mais hélas ! », s'est-il exclamé.

Comme on le voit, le coût du logement et celui du transport pour se rendre à son lieu de travail et à l'école (pour les familles ayant des enfants scolarisés), sont deux postes de dépense qui rongent les budgets des différents ménages. Peut-être convient-il d'amorcer une réflexion en songeant à ces deux paramètres qui érodent les budgets en amont, en plus de l'éternel problème des frais d'écolage dans le secteur privé.

## Impact des politiques de production agricoles

## Encore des efforts pour inverser la courbe

F.A.

Libreville/Gabon

Si l'on produisait beaucoup, le pouvoir d'achat se trouverait amélioré. La preuve par le programme PDAR et Graine à Makokou.

AFIN de lutter contre la vie chère, le gouvernement a engagé un nombre de mécanismes visant à augmenter la production agricole. On cite les mesures conjoncturelles telle la subvention de certains produits alimentaires, comme la farine pour près de 7 milliards de francs par an, les facilités pour les

produits laitiers.

La mise en place de la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (CNAMGS) participe de la volonté des autorités de réduire le coût de la vie. Dans cette offre, les Gabonais économiquement faibles perçoivent des allocations familiales, une prime de rentrée scolaire et une prime à la naissance sous forme de layette depuis 2007, en plus de se soigner à moindre coût.

Face aux taux d'importation des produits vivriers élevés au Gabon, le gouvernement a lancé, en octobre 2008, le projet de développement

agricole et rural (PDAR) dans le Woleu-Ntem. Soutenu par le Fonds international de développement agricole (Fida), celui-ci a consisté en la culture des tubercules de manioc, de banane plantain, ainsi que de la patate douce.

Un programme qui semble porter ses fruits, si l'on s'en tient aux résultats de 2010 et 2014. En 2010, le PDAR a rapporté à la province 96,7 millions de francs et en 2014 près de 538 millions de francs. Ce programme devra prendre fin en septembre prochain. Aussi, les commerçants des dépôts de manioc du Marché banane

(PK8) disent recevoir ce produit. « C'est un programme qui donne de bons résultats mais, qui ne sont pas suffisants pour le pays car, il est seulement contenu dans une province et il faut qu'il s'étende. C'est difficile pour ces produits de s'imposer sur le territoire national », a souligné le directeur général de l'Agriculture, Billaress Bibuthuh.

Il y a environ trois ans, le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, a lancé le programme agricole Graine. L'un des correspondants de "L'Union" à Makokou fait savoir que les récoltes de manioc, depuis le mois de

janvier, ont permis de baisser le volume de bâton de manioc. Toutefois, on regrette que les dépôts de manioc situés dans les marchés de Libreville ne revendent essentiellement que du manioc importé du Cameroun, du Congo, et dans une moindre mesure provenant du Woleu-Ntem. « De manière globale, les prix sont inflexibles car, le coût du sac de manioc n'a pas changé depuis le lancement de la récolte issue du programme Graine. Il est toujours à 7 000 francs », a indiqué une commerçante. Mais les perspectives sont prometteuses.